

Quelques précisions concernant les tests d'entrée en piano classique au CRR d'Annecy (Horaires aménagés et tests de septembre)

Les candidats pour le test d'entrée en septembre peuvent se présenter à partir de leur seconde année de pratique du piano.

Pour tous les candidats (Horaires Aménagés et autres), le programme joué doit comporter deux œuvres au choix, de styles différents, dont l'une au-moins extraite du répertoire dit « classique » (époque baroque, classique, romantique, moderne ou contemporaine). Nous apprécierons que les candidats connaissent l'une au-moins des pièces jouées par coeur.

Un petit entretien permettra, entre autres, de préciser le répertoire abordé les années passées. Si un candidat a pour unique répertoire musiques de films et variété, il doit se présenter au test de musiques actuelles clavier. Au moment de l'inscription, bien se renseigner sur les différents styles proposés au CRR d'Annecy (cursus classique, jazz ou musiques actuelles), chacun faisant l'objet de cursus spécifiques, afin de se présenter au concours d'entrée dans le cursus adéquat.

Un niveau minimum de lecture à vue mains ensemble est demandé, et sera évalué le jour du concours (voir anales de déchiffrage pour exemple).

Nous ne recevons aucun candidat en cours particulier en amont du concours, par souci d'équité. Par contre, chaque année une journée portes-ouvertes au CRR permet aux futurs candidats de rencontrer les professeurs et de leur demander conseil.